

CENTRE SOCIAL PROTESTANT VAUD  
La Fraternité  
2, pl. M.-L. Arlaud  
1003 Lausanne  
Tél: 021 213 03 53  
Fax: 021 213 03 54  
Courriel: frat@csp-vd.ch  
www.csp.ch



Formation pour les professionnel-le-s sur la Loi sur les étrangers (LEtr) en lien avec la Loi sur l'asile (LAsi) et les Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP).

## **Module A : introduction au droit suisse des étrangers**

Cette formation s'adresse aux professionnel-le-s dont l'activité les met en contact avec des personnes de nationalité étrangère. L'objectif de la matinée est de poser les bases du droit des étrangers, afin d'être à même de connaître les grandes lignes des trois législations principalement concernées, à savoir la Loi sur l'asile, l'Accord sur la libre circulation des personnes ainsi que la Loi fédérale sur les étrangers.

**Mardi 30 Janvier 2018**  
9h-12h et 13h30-16h

à la Fraternité du CSP  
Place Arlaud 2  
1003 Lausanne

**Prix : Frais d'inscription pour la journée : 200.-- francs**  
***Délai d'inscription: 9 janvier 2018***

### ***Programme***

#### **I. Introduction générale au droit des étrangers**

par Magalie Gafner, juriste au secteur juridique du CSP

- Champs d'application LAsi / ALCP / LEtr
- Présentation des principales autorisations rattachées à ces trois législations

### ***Pause de midi***

#### **II. Exercices en petits groupes et illustration par des exemples de situations**

Introduction et animation par Myriam Schwab Ngamije et Francisco Merlo, travailleurs sociaux à la Fraternité du CSP

**Afin de favoriser l'échange et la discussion le point II se déroulera sous la forme d'ateliers. Le même thème sera abordé dans chacun des deux ateliers.**